

**CAISSE CENTRALE
DU CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE
3CIF**



COMPTES INTERIMAIRES

AU 30 JUIN 2008

TABLE DES MATIERES

❖ RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 30 JUIN 2008	3
❖ COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2008.....	13
• Bilan	13
• Hors Bilan	15
• Compte de résultat	16
• Annexe	17
• Tableau des Flux de Trésorerie	43
❖ RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2008	44

CAISSE CENTRALE DU CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE- 3CIF

Société anonyme au capital de 117.013 941 euros
26-28 rue de Madrid - 75008 PARIS
Siren 339 350 712 Rcs Paris

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 30 JUIN 2008

Groupe indépendant, spécialisé dans la distribution de prêts à l'accession à la propriété, le Crédit immobilier de France célèbre cette année son centenaire.

Il aborde également l'année 2008 dans le cadre de son nouveau régime réglementaire tel qu'il été arrêté par l'ordonnance du 25 août 2006 ratifiée par la loi du 18 décembre 2006 :

- transformation des Saci en sociétés anonymes coopératives d'intérêt collectif pour l'accession à la propriété (Sacicap) avec pour objet principal la réalisation de toutes opérations d'accession à la propriété de l'habitat destinées à des personnes dont les revenus sont inférieurs aux plafonds de ressources mentionnés au code général des impôts.
- transformation de la Chambre syndicale des Saci en Union d'économie sociale pour l'accession à la propriété (Ues-As).
- constitution du groupe crédit en l'organisant officiellement en réseau et en conférant à Crédit Immobilier de France développement - CIFD le statut d'organe central. CIFD succède ainsi à la Chambre syndicale des Saci pour les missions définies aux articles L. 511-31 et L. 511-32 du Code monétaire et financier.

L'objet social du groupe ainsi que son périmètre d'intervention restent inchangés.

La production de prêts du Crédit immobilier de France a été multipliée par 2,16 entre 2001 et 2006 pour atteindre 6,72 milliards d'euros en 2006 avant de se stabiliser en 2007 à 6,52 milliards d'euros.

L'exercice 2008 s'est ouvert sur fond de crise économique et financière, conséquence de l'effondrement du marché des crédits à risques aux Etats-Unis.

Le Crédit immobilier de France est néanmoins parvenu à maintenir sa production de prêts qui s'élèvent au titre du premier semestre 2008, à 3,16 milliards d'euros, soit une hausse de 2,2% par rapport au 30 juin 2007.

Comme les années précédentes, la majeure partie de la production du Crédit immobilier de France a été titrisée via deux fonds communs de créances internes au groupe, CIF Assets et BPI Master Mortgage puis refinancée via CIF Euromortgage, la société de crédit foncier du Crédit Immobilier de France.

I - ACTIVITE DE LA 3CIF

Au cours du premier semestre 2008, la 3CIF a poursuivi ses activités conformément aux missions qui lui sont assignées au sein du groupe. Elle a livré aux sociétés du groupe le complément de refinancement non assuré par CIF Euromortgage, leur a vendu les instruments financiers nécessaires à la couverture de leur risque de taux et de change et a géré les réserves de liquidité du Crédit Immobilier de France.

La 3CIF n'exerce pas d'activité pour compte propre.

Le tableau ci-après synthétise l'évolution des postes du bilan de la 3CIF représentatifs de son activité.

	31/12/2007		30/06/2008	
	Capitaux moyens (en M€)	Encours (en M€)	Capitaux moyens (en M€)	Encours 30/06
Actif				
- Prêts au groupe (ressources evergreen comprises)	10 893	12 194	10 707	9 703
- Opérations interbancaires	1 096	627	1 394	1 481
- Titres MLT (RMBS, FRN bancaires, titres d'Etat)	2 958	2 909	2 923	3 108
- Titres court terme (ECP, CD...)	870	150	397	0
Passif				
- Dette MLT (interbancaire et/ou représentée par un titre)	11 971	12 056	11 791	10 713
- Dette court terme (interbancaire et/ou représentée par un titre)	3 159	3 289	2 985	3 594

A - REFINANCEMENT DU GROUPE

1°- Emissions :

a - Emissions à long et moyen terme

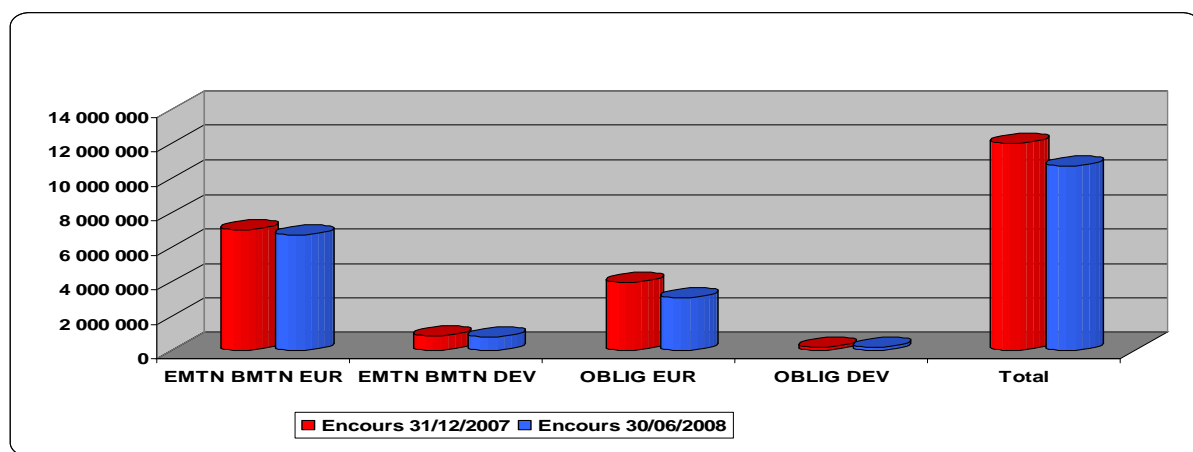
Depuis 2001, le refinancement du groupe est assuré conjointement par la 3CIF et CIF Euromortgage.

Au cours du premier semestre 2008 les deux structures ont levé sur les marchés l'équivalent de 2,77 milliards d'euros à moyen et long terme contre 4,25 milliards d'euros pour l'ensemble de l'exercice 2007. Dans un contexte de raréfaction de la liquidité et de renchérissement de la dette non sécurisée, ces ressources ont été majoritairement recueillies par CIF Euromortgage à concurrence de 2,24 milliards d'euros. La 3CIF a levé, pour sa part, l'équivalent de 437 millions d'euros sous forme de placements privés complétés, pour le solde par diverses émissions de bons à moyen terme négociables.

A la clôture du semestre, la dette obligataire de la 3CIF demeure majoritairement libellée en euros. Conformément aux règles de gestion que s'impose la société, la totalité de la dette en devise est swappée en euro.

Entre le 31 décembre 2007 et le 30 juin 2008, la répartition euro/devise de la dette à moyen et long terme avait évolué de la manière suivante :

Répartition et évolution de l'encours de la dette MLT du 31/12/07 au 30/06/08



Le coût global de la dette a progressé de 41,61 millions d'euros au cours du semestre en raison, essentiellement, de la hausse des taux.

Au 30 juin 2008, l'encours de la dette à moyen et long terme de la 3CIF ressort à 10,72 milliards d'euros contre 12,05 milliards à fin décembre 2007, soit une diminution de 10,7%.

Au cours du deuxième semestre 2008, la dette à moyen et long terme de la 3CIF s'amortira à hauteur de 809 millions d'euros. Cette dette affichait un coût moyen de 13,9 bps.

b - Emissions à court terme

Au cours du premier semestre 2008, la société est demeurée active sur le marché des titres de créances négociables en levant 11,61 milliards d'euros de ressources à court terme dans le cadre de ses programmes d'émissions de certificats de dépôts et d'ECP. Avec un encours de 1,73 milliards d'euros, le stock au 30 juin 2008 ressort en hausse de 71% par rapport à celui du 31 décembre 2007.

Enfin, au 30 juin 2008, la 3CIF était partie à plusieurs opérations interbancaires. L'encours moyen de cette dette interbancaire s'élève, à cette date, à 1,46 milliards d'euros en baisse de 10,5% par rapport au 31 décembre 2007.

2° - Mise à disposition des ressources :

Depuis le second semestre 2006, les sociétés du groupe disposent de la faculté de se refinancer auprès de la 3CIF dans le cadre de la ressource « evergreen », autorisation de découvert bancaire sans limitation de durée mais qui, en cas de résiliation du contrat, se transforme, à concurrence du montant du découvert constaté au jour de cette résiliation, en prêt à 7 ans remboursable *in fine*. L'encours moyen total de cette ressource livrée au cours de l'exercice 2007 s'établissait à 4,8 milliards d'euros pour atteindre 6,24 milliards d'euros au cours du premier semestre 2008. Au cours de la période, la 3CIF a également livré au groupe divers prêts à terme pour un montant total de 146,4 millions d'euros dont plusieurs prêts à long terme consentis à la holding du groupe, CIFD, pour un montant total de 96 millions d'euros.

A la clôture du semestre, l'encours total des prêts consentis par la 3CIF s'élevait à 9,70 milliards d'euros contre 12,19 milliards d'euros au 31 décembre 2007, l'encours evergreen représentant, à lui seul, 58% du total des prêts au 30 juin 2008.

B - FOURNITURES D'INSTRUMENTS DE COUVERTURE

Principal fournisseur des sociétés du groupe en instruments de couverture, la 3CIF a vendu, au cours du premier semestre 2008, un ensemble d'instruments financiers à terme pour un montant total de 81,65 milliards d'euros contre 74,03 milliards d'euros à pareille date de l'exercice précédent et 151,03 milliards d'euros au cours de l'exercice 2007.

Produits vendus aux sociétés du groupe CIF	31 décembre 2007	30 juin 2008
Ventes de Caps	1 293	474
Ventes de Swaptions	0	0
Ventes de FRA	6 371	1 196
Ventes de Swaps de taux LT	3 987	1 763
Ventes de Swaps de taux CT	139 384	78 214
Total notionnel	151 035	81 647

Les swaps à court terme qui représentent à eux seuls 92,28 % du notionnel total, permettent aux sociétés du groupe et principalement à CIF Euromortgage, de gérer leurs risques de fixing.

C - GESTION DES LIQUIDITES DU GROUPE

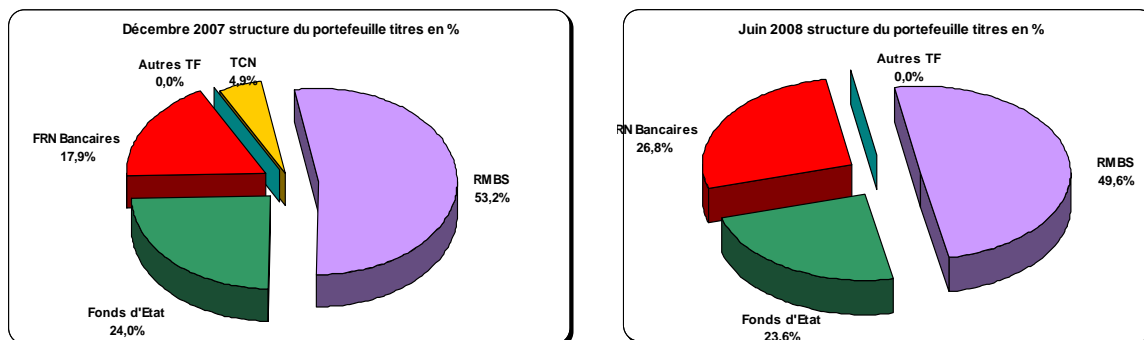
La 3CIF a enfin pour troisième mission de constituer et de gérer les réserves de liquidité du groupe à concurrence, au minimum, du montant des fonds propres consolidés de celui-ci groupe afin de lui permettre de poursuivre ses activités prêteuses même en cas d'impossibilité temporaire de lever des ressources sur les marchés.

Ces réserves de liquidité dont le montant s'élève, au 30 juin 2008 à 3,11 milliards d'euros contre 2,91 milliards au 31 décembre 2007 étaient investies, à concurrence de 1,54 milliard d'euros, dans des Residential mortgage backed securities (RMBS) notés AAA et éligibles pour la plupart aux opérations de mobilisation de la Banque Centrale Européenne, des fonds d'Etat pour 734 millions d'euros et des FRN bancaires pour 833 millions d'euros.

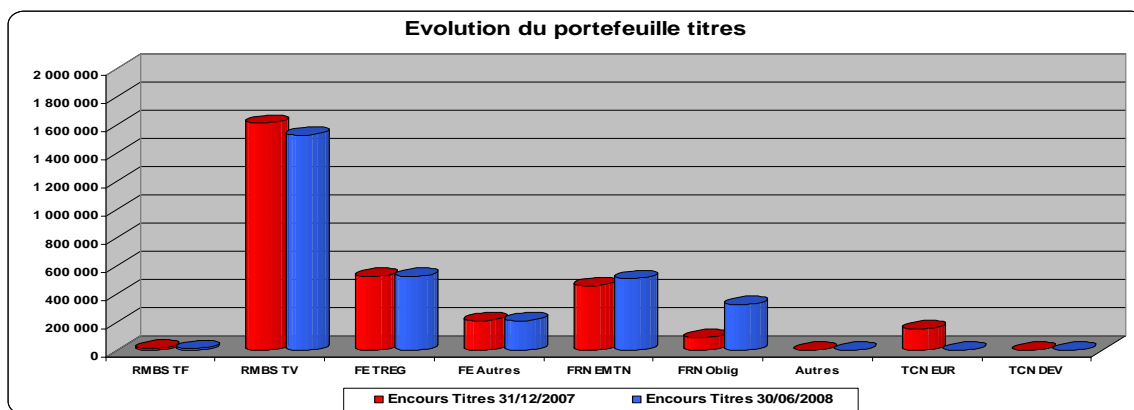
Ces titres sont majoritairement classés en portefeuille d'investissement. Leurs revenus qui s'élèvent, au 30 juin 2008 à 65,9 millions d'euros, s'est accru de 4,3 millions d'euros en raison de la hausse des taux d'intérêts.

Au 30 juin 2008, ce portefeuille présentait le profil suivant :

Structure du portefeuille titres aux 31 décembre 2007 et 30 juin 2008



Evolution du portefeuille titre du 31 décembre 2007 au 30 juin 2008



II - GESTION DES RISQUES

Les deux risques principaux auxquels se trouve confrontée la 3CIF sont les risques financiers et les risques de contrepartie.

Risques financiers

Organisation du suivi et de la mesure des risques financiers :

Le Conseil d'Administration de CIFD décide les limites de risques financiers au niveau du Groupe consolidé, de son réseau et de ses organes centraux ; il approuve les conventions de gestion actif-passif.

Limites et conventions sont décidées sur proposition du Comité des Risques Financiers du Groupe (CRFG) et sont revues au moins annuellement.

Le CRFG est en charge du pilotage de la gestion des risques financiers du Groupe CIF. Il est présidé par le Président du Conseil d'Administration de CIFD.

Ce comité propose, au moins annuellement au Conseil d'Administration de CIFD, la révision des conventions de gestion actif-passif et des limites de sensibilités au risque de taux.

Ce comité analyse au moins trimestriellement les expositions aux risques financiers du Groupe consolidé, de son réseau et de ses organes centraux.

Les décisions du CRFG sont mises en œuvre sous la supervision de la direction financière du groupe.

Risque de taux

En l'absence d'opérations pour compte propre, les limites de risque de taux de la 3CIF sont extrêmement réduites.

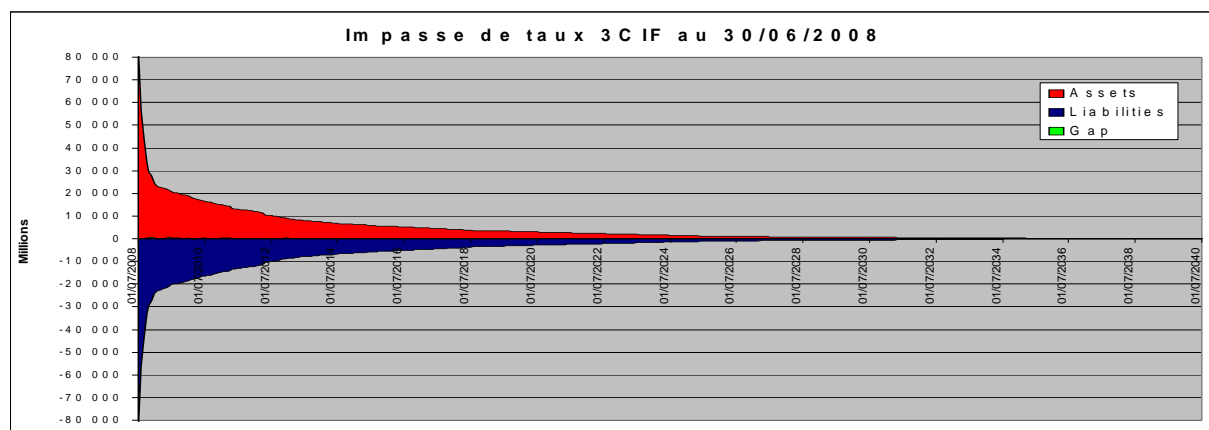
Le risque de taux est mesuré dans le cadre des normes de gestion actif-passif du Groupe et d'une méthodologie déterminée par le comité des risques financiers groupe.

Les limites suivantes ont été votées par le Conseil d'Administration de CIFD du 28 mai 2008 sur proposition du Comité des Risques Financiers du Groupe :

- la sensibilité du résultat de la 3CIF à une translation de la courbe de taux de +/- 1% doit être inférieure à 3 millions d'euros.
- La sensibilité de la valeur actuelle nette du bilan de la 3CIF à une translation de la courbe de taux de +/- 2% doit être inférieure à 30 millions d'euros.

Tout au long du premier semestre 2008, les limites de sensibilité ont toujours été respectées.

Au 30 juin 2008, l'impasse de taux de la société présentait le profil suivant :



Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité est géré au niveau consolidé de CIFD sous la responsabilité du comité des risques financiers du groupe. La 3CIF assure le refinancement de la production du groupe CIF pour sa partie non directement financée par CIF Euromortgage et gère des réserves de liquidité lui permettant de différer son recours aux marchés de capitaux pendant une période de 6 mois tout en assumant son rôle de prêteur aux filiales financières. Ces réserves sont constituées de titres liquides, éligibles auprès de la Banque Centrale Européenne, et de lignes de crédit stand-by.

Tout au long du premier semestre, le Groupe CIFD a été indépendant des marchés de capitaux.

Risque de change

Aucune filiale du groupe n'est autorisée à prendre des positions de change. Les expositions résultant des émissions de dette en devises sont couvertes dès leur origine.

Risques de crédit

Les filiales opérationnelles auxquelles la 3CIF accorde des financements ou vend des instruments de couverture bénéficient du mécanisme de solidarité du groupe. Dans ces conditions, la totalité du risque de contrepartie ne résulte que des seules opérations conclues avec des contreparties extérieures au groupe.

Pour sécuriser les opérations sur instruments financiers à terme (swaps, caps, fra) nécessaires à la gestion du risque de taux, des conventions cadres sont aujourd'hui conclues avec toutes ces contreparties extérieures, la quasi totalité de ces conventions étant complétée par des accords de collatéralisation. Ces accords donnent lieu notamment à échange de fonds dès que la valorisation des positions existantes avec une contrepartie donnée dépasse un seuil défini et propre à celle-ci.

La 3CIF s'est dotée avec l'appui de la Direction des risques du groupe d'un système de notation interne, basé sur un examen individuel de chacune des contreparties avec laquelle la 3CIF envisage d'entrer en relation (examen préalable et mise à jour régulière), et conforté par les notes attribuées par les agences spécialisées. L'échelle de notation interne de la Direction des risques et celle des agences de notation (S&P, Moody's, Fitch) sont comparables. La Direction des risques retient les signes de notation S&P pour sa notation interne.

La 3CIF a, sauf exception, pour règle de ne pas traiter avec des contreparties dont la note long terme est inférieure à A-, et, de ne pas dépasser, contrepartie par contrepartie, un plafond de risque déterminé en fonction de la notation de la Direction des Risques.

Le comité des risques de la 3CIF fixe les limites individuelles et les revoit de manière régulière. Il statue sur les dépassements éventuels et effectue toutes les revues de portefeuilles nécessaires.

La 3CIF ne détient aucune exposition, directe ou indirecte, sur des crédits hypothécaires distribués aux Etats-Unis ou sur des entités «monoline».

III - RESULTATS FINANCIERS

Le 18 juin 2007, la 3CIF a cédé à sa maison mère CIFD l'intégralité - moins une - des actions qu'elle détenait dans le capital de ses deux principales filiales, CIF Euromortgage et Assurances et Conseils. Ces opérations de restructuration internes au Crédit Immobilier de France ont permis de rationaliser l'organisation du groupe CIFD et de renforcer le contrôle de la holding du groupe. Il en résulte que la 3CIF qui consolidait jusqu'à présent CIF Euromortgage ne le fait plus et ne publie plus désormais que ses seuls comptes sociaux.

1 - Compte de résultat

Au 30 juin 2008, les intérêts et produits assimilés s'élèvent à 1,02 milliard d'euros contre 854,41 millions d'euros au 30 juin 2007 et 1,82 milliards d'euros au 31 décembre 2007. Les intérêts et charges assimilées ressortent à 1,01 milliard d'euros au 30 juin 2008 contre 841,74 millions d'euros au 30 juin 2007 et 1,80 milliard d'euros au 31 décembre 2007. Ces variations sensibles, d'un semestre à l'autre, sont essentiellement dues aux importantes

hausse des taux constatées sur ces périodes. La marge d'intérêts s'établit à 11,99 millions d'euros contre 12,67 millions d'euros au 30 juin 2007 et 22,06 millions d'euros au 31 décembre 2007.

Les revenus de titres à taux variables s'établissent à 0,144 million d'euros contre 3,989 millions d'euros au 30 juin 2007 et 3,99 millions d'euros au 31 décembre 2007. La majeure partie de ces revenus 2007 était constituée du dividende versé par CIF Euromortgage et Assurances et Conseils cédés à CIFD en cours d'exercice 2007. Les commissions perçues ressortent à 0,91 millions d'euros tandis que les commissions payées s'établissent à 1,04 million d'euros.

Le produit net bancaire s'établit, à la clôture du premier semestre 2008, à 6,02 millions d'euros contre 13,72 millions d'euros au 31 décembre 2007.

Les charges générales d'exploitation s'élèvent à 5,98 millions d'euros contre 13,72 millions d'euros au 31 décembre 2007.

Le résultat brut d'exploitation s'établit, à la clôture du semestre à -964 millions d'euros.

Après reprise d'une provision pour dépréciation de titres à hauteur de 2,15 millions d'euros, le résultat net s'établit à 1,19 millions d'euros contre 11,75 millions d'euros au 31 décembre 2007. Cette reprise de provision se justifie par le passage en titre d'investissement de la majorité des titres détenus en portefeuille par la 3CIF.

2 - Bilan

Le total du bilan au 30 juin 2008 ressort à 16,92 milliards d'euros contre 16,70 milliards d'euros au 31 décembre 2007.

Les principaux mouvements sur le bilan sont les suivants :

- **A l'actif**
 - les créances sur établissements de crédit s'élèvent, à la clôture du semestre à 11,60 milliards d'euros contre 11,71 milliards d'euros à fin 2006. Ces créances n'ont fait l'objet d'aucune dépréciation,
 - les obligations et autres titres à revenu fixe s'élèvent à 2,35 milliards d'euros contre 2,31 milliards d'euros fin 2007, soit une augmentation de 5,03 %,
 - le poste « autres actifs » qui ressort à 269,917 millions d'euros comprend notamment, à concurrence de 166,36 millions d'euros de dépôts de garantie effectués par la 3CIF auprès de ses contreparties sur opérations de couverture,
 - le compte de régularisation qui s'élève à 357,290 millions d'euros intègre, en particulier une somme de 266,91 millions d'euros au titre d'intérêts courus et non échus sur swaps.
- **Au passif**
 - Les dettes envers les établissements de crédit s'élèvent à 1,87 milliard d'euros contre 2,26 milliards d'euros fin 2007. Ce poste intégrait notamment un emprunt jj de 981 millions d'euros,
 - Les dettes représentées par un titre s'établissent à 12,53 milliards d'euros contre 13,31 milliards d'euros fin 2006. Cette baisse est due à l'arrivée à échéance ou au remboursement de plusieurs emprunts non compensés par de nouvelles émissions.
 - Les comptes de régularisation s'élèvent à 679,78 millions d'euros contre 618,89 millions d'euros fin 2007,
 - Les capitaux propres hors FRBG s'établissent à 212,09 millions d'euros contre 222,06 millions d'euros fin 2007. Au 31 décembre 2007, les capitaux propres intégraient un résultat de 11,75 millions d'euros mis en distribution dans le courant du premier semestre 2008 à concurrence d'un montant de 11,15 millions d'euros. Le résultat du premier semestre 2008 s'établit à 1,19 millions d'euros.

V - CAPITAL SOCIAL

Le capital social de la 3CIF s'élève à la somme de 117.013.941 euros. Il est divisé en 764.797 actions d'une valeur nominale de 153 euros chacune.

Il est entièrement détenu par Crédit immobilier de France Développement - CIFD à l'exception des actions détenues par les membres du Conseil d'administration à concurrence d'une action chacun. Aucun salarié ne détient de participation au capital de la 3CIF.

VI - CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DIRECTION GENERALE

A - CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Il procède, à tout instant, aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Au 30 juin 2008, le Conseil d'administration était composé des personnes suivantes :

- Monsieur Claude Sadoun, Président
- Madame Marie-Thérèse Algudo administrateur,
- Monsieur Stéphane Bonnois, administrateur,
- Monsieur Roland Chauveau, administrateur,
- Monsieur Robert del Bianco, administrateur
- Monsieur Jean Yves Labattut, administrateur,
- Monsieur Hervé Magne, administrateur,
- Monsieur Jean Pierre Goetzinger, censeur.

Au titre de leurs fonctions au sein de la 3CIF, les membres du Conseil d'administration n'ont perçu aucune rémunération ni avantage de quelque nature que ce soit durant le premier semestre 2008.

B - DIRECTION GENERALE

Lors de sa réunion du 12 décembre 2007 tenue à l'issue de l'Assemblée générale mixte ayant modifié les statuts, le Conseil d'administration de la 3CIF a désigné à l'unanimité Monsieur Claude Sadoun en qualité de Président du Conseil d'administration pour la durée de son mandat d'administrateur. Elle a également réaffirmé son option pour le cumul des fonctions de Président et de Directeur général et a confirmé, à l'unanimité, Monsieur Claude Sadoun en qualité de Directeur général pour la durée de son mandat de Président du Conseil d'administration.

Lors de sa réunion du 15 mai 2003, le Conseil d'administration avait désigné, sur proposition de son Président, Monsieur Patrick Amat en qualité de Directeur général délégué et l'avait investi de l'ensemble des pouvoirs reconnus par la loi aux directeurs généraux délégués.

Messieurs Claude Sadoun et Patrick Amat sont tous deux dirigeants responsables au sens de l'article L.511-13 du Code monétaire et financier.

VII - COMMISSAIRES AUX COMPTES

- Commissaires aux comptes titulaires :
 - Mazars et Guerard - Le Vinci 4 allée de l'Arche 92075 Paris la Défense - Représenté par Monsieur Hervé Hélias
 - PriceWaterhouseCoopers Audit - 20 Rue Garibaldi 69451 Lyon Cedex 06 - Représenté par Madame Elisabeth L'Hermite

- **Commissaires aux comptes suppléants :**

- Monsieur Michel Barbet Massin - Le Vinci 4 allée de l'Arche 92075 Paris la Défense
- Monsieur Yves Nicolas - 32, rue Guersant 75017 Paris

VIII - AUTORISATION D'EMETTRE DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES

En application de l'article L.228-40 du Code de commerce, Conseil d'administration a, lors de sa réunion du 30 avril 2008, autorisé pour une durée d'un an à compter du 20 juillet 2008, toute émission d'emprunts obligataires à concurrence d'un montant maximum de 15 milliards d'euros ou son équivalent en devises et a délégué à son Président ainsi qu'au Directeur général délégué - chacun pouvant agir séparément - tous pouvoirs à l'effet d'émettre sur tout marché, en une ou plusieurs fois, aux époques et aux conditions de forme, taux, durée, amortissement et devises qu'il jugeront convenables, tous emprunts obligataires de toute nature, y compris sous forme d'EMTN ou de titres subordonnés à durée indéterminée, dans cette limite de 15 milliards d'euros.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



CRÉDIT IMMOBILIER
DE FRANCE

Caisse Centrale du Crédit Immobilier de France- *3CIF*

Comptes sociaux
Au 30 juin 2008

1. BILAN ACTIF
2. BILAN PASSIF
3. HORS-BILAN
4. COMPTE DE RESULTAT
5. ANNEXE

BILAN ACTIF

ACTIF	Note	30/06/2008	31/12/2007	30/06/2007
Caisse, banques centrales, ccp		4 677	39 601	35 893
Effets publics et valeurs assimilées	3	715 533	720 230	720 467
Créances sur les établissements de crédits	1	11 582 245	12 400 515	11 600 400
Opérations avec la clientèle	2	385 079	592 389	585 551
Obligations et autres titres à revenu fixe	3	2 359 720	2 310 477	3 342 352
Actions et autres titres à revenu variable	3	678	641	640
Participations et autres titres détenus à L.T	4	45	45	46
Parts dans les entreprises liées	4	4 441	4 441	4 462
Immobilisations incorporelles	4	266	4	4
Immobilisations corporelles	4	2	5	10
Autres actifs	5	269 917	174 091	222 344
Comptes de régularisation	6	357 290	439 607	405 922
TOTAL ACTIF		15 679 894	16 682 046	16 918 093

contre-valeur euros des actifs en devise

BILAN PASSIF

PASSIF	Note	30/06/2008	31/12/2007	30/06/2007
Dettes envers établissements de crédit	1	1 871 990	2 257 481	1 252 796
Opérations avec la clientèle	2	61 253	23 772	29 878
Dettes représentées par un titre	7	12 530 655	13 226 713	14 353 519
Autres passifs	8	247 308	256 314	332 765
Comptes de régularisation	9	679 784	618 891	643 712
Provisions	10	273	275	143
Dettes subordonnées	11	65 864	65 864	65 864
Fonds pour risques bancaires généraux	12	10 672	10 672	10 672
<i>Capitaux propres hors FRBG</i>	<i>13</i>	<i>212 095</i>	<i>222 064</i>	<i>228 744</i>
Capital souscrit		117 014	117 014	117 014
Primes d'émission		52 226	52 226	52 226
Réserves		12 450	11 863	11 863
Provisions réglementées et subventions d'investissement		10 965	10 965	11 336
Report à nouveau		18 250	18 245	18 245
Résultat de l'exercice		1 189	11 751	18 060
TOTAL PASSIF		15 679 894	16 682 046	16 918 093

contre-valeur euros des passifs en devise

HORS- BILAN

HORS BILAN	Note	30/06/2008	31/12/2007	30/06/2007
ENGAGEMENTS DONNES				
Engagements de financement	14	362 635	193 263	152 318
Engagements de garantie	14	1 922 961	1 027 701	36 436
Engagements sur titres	14	81 000	43 719	36 924
ENGAGEMENTS RECUS				
Engagements de financement	14	220 000	160 000	260 000
Engagements de garantie	14	5 890	5 919	6 116
Engagements sur titres	14	750 000	0	33 000

COMPTE DE RESULTAT

	Note	30/06/2008	31/12/2007	30/06/2007
+ Intérêts et produits assimilés	16	1 019 430	1 824 608	854 414
- Intérêts et charges assimilées	17	-1 007 437	-1 802 546	-841 743
+ Revenus des titres à revenu variable	18	144	3 993	3 987
+ Commissions (produits)	19	907	1 491	781
- Commissions (charges)	20	-1 004	-2 087	-1 014
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	21	8	-6	-4
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	22	-6 086	-28 984	-80
+ Autres produits d'exploitation bancaire	23	57	17 248	672
- Autres charges d'exploitation bancaire	24	-1	-1	0
PRODUIT NET BANCAIRE		6 018	13 716	17 013
- Charges générales d'exploitation	25	-6 979	-10 561	-5 109
- Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		-3	-9	-4
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		-964	3 146	11 900
+/- Coût du risque	26	0	-115	0
RESULTAT D'EXPLOITATION		-964	3 031	11 900
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés	27	2 153	9 348	9 371
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 189	12 379	21 271
+/- Résultat exceptionnel		0	0	0
- Impôt sur les bénéfices	28	0	0	-2 213
+/- Dotations/reprises de FRBG et provisions réglementées		0	-628	-998
RESULTAT NET		1 189	11 751	18 060

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

I°- FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

Le résultat au 30 Juin 2008 est un bénéfice de 1 188 721 € et le total du bilan au 30 Juin 2008 est de € 15 679 894 087€.

La Caisse Centrale assure la constitution des avoirs de réserve de CIF Euromortgage, en conformité avec le principe du dispositif des réserves obligatoires et de la convention signée en date du 09 juin entre les deux établissements. L'encours des réserves est de 34 460 K€ au 30 juin.

Sur l'arrêté du 31 décembre 2007, une analyse précise a été opérée sur la nature du portefeuille titres. En conséquence, considérant d'une part, l'adossement d'une partie du portefeuille en taux et en liquidité et d'autre part, l'intention de conserver ce portefeuille jusqu'à son échéance, il a été décidé un reclassement en titres d'investissement. Ce transfert s'est traduit au bilan par le reclassement de 2,010 milliards d'euros de titres de placement en titres d'investissement. Au 30 juin, l'encours de ce portefeuille est de 1,993 milliards d'euros (note n°3). La provision antérieurement constituée, d'un montant de 29,9 millions d'euros sera reprise de façon étalée sur la durée de vie résiduelle des titres. Cette reprise a un impact positif de 2,1 millions d'euros dans le compte de résultat au 30 juin 2008.

La 3cif a contractualisé auprès de Lehman Brothers Inc. des swaps de couverture pour un notionnel de 64,1 Millions d'euros. La valeur de marché de ces opérations au 30/06/2008 est positive de 0.2 Million d'euros.

2°- PRINCIPES ET METHODES DE PRESENTATION

1. PRINCIPES GENERAUX

La présentation retenue pour le bilan et le compte de résultat est conforme au règlement n° 2000-03 du CRC relatif aux documents de synthèse sociaux.

Les comptes arrêtés au 30 Juin 2008 sont conformes aux règles et procédures en vigueur qui sont appliquées avec sincérité, permettant de refléter une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entité dans une perspective de continuité d'activité. La cohérence des informations comptables au cours des périodes successives implique la permanence dans l'application des règles et procédures.

Conformément aux principes comptables applicables aux établissements de crédit français, les méthodes d'évaluation prennent en compte pour la majorité des opérations l'intention dans laquelle celles-ci ont été conclues.

Les opérations réalisées dans le cadre de la Banque d'intermédiation sont maintenues à leur coût historique et dépréciées en cas de risque de contrepartie. Les résultats attachés à ces opérations sont enregistrés prorata temporis en respectant le principe de spécialisation des exercices. Toutefois, lorsque la partie de la trésorerie liée aux opérations d'intermédiation gérée par la salle des marchés en incluant des instruments dérivés présente une perte potentielle sur la position nette globale en date d'arrêté, une provision pour risques et charges est constituée.

Les opérations réalisées dans le cadre des activités de marché sont généralement évaluées à leur valeur de marché à l'exception des prêts, emprunts et titres de placement qui suivent la règle de l'inscription à la valeur nominale.

Lorsque les marchés sur lesquels sont conclus ces instruments ne présentent pas une liquidité suffisante, l'évaluation à la valeur de marché est corrigée pour intégrer une décote prudentielle.

Le règlement n° 2005-01 du CRC relatif à la comptabilisation des opérations sur titres et notamment à l'étalement des surcotes-décotes sur titres (essentiellement de placement pour 3CIF) ne sera appliqué qu'à partir de 2008, considérant l'impact non significatif. L'étalement actuellement comptabilisé reste donc en mode linéaire.

2. PRÉSENTATION DES COMPTES

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros avec un comparatif avec les arrêtés au 31 décembre et 30 juin 2007.

3. NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Les données chiffrées mentionnées dans les notes sont exprimées en milliers d'euros (sauf mention particulière).

3°- PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

3.1 CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET LA CLIENTELE

Les créances sur les établissements de crédit recouvrent l'ensemble des créances, y compris les créances subordonnées, détenues au titre d'opérations bancaires sur des établissements de crédit à l'exception de celles matérialisées par un titre.

Elles comprennent également les valeurs reçues en pension, quel que soit le support de l'opération, et les créances se rapportant à des pensions livrées sur titres. Elles sont ventilées entre créances à vue et créances à terme.

Les créances sur la clientèle comprennent les concours distribués aux agents économiques autres que les établissements de crédit, à l'exception de celles qui sont matérialisées par un titre, les valeurs reçues en pension, quelle que soit la nature de l'opération, et les créances se rapportant à des pensions livrées sur titres. Elles sont ventilées en créances commerciales, comptes débiteurs de la clientèle et autres crédits.

Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont inscrites au bilan à leur valeur nominale augmentée des intérêts courus et non échus.

Les prêts consentis signés mais non encore versés sont enregistrés en hors bilan dans la catégorie : Engagements de financement.

Le règlement 2002-03 du CRC (et l'avis 2002-04 du CNC), relatif au traitement comptable du risque de crédit dans les entreprises relevant du CRBF, est appliqué à la Caisse Centrale depuis le 1^{er} janvier 2003. Ce texte conduit à présenter sur une ligne spécifique les encours restructurés à des conditions hors marché d'une part, et à déclasser les encours douteux présentant un risque avéré, présumé par une ancienneté de plus d'un an en encours douteux compromis d'autre part.

3.2 NATURES DE DEPRECIATIONS ET PROVISIONS

A) Dépréciations individualisées sur activité de crédit

- Dépréciations en capital

Lorsqu'il survient un risque de non recouvrement partiel ou total des créances, ou de non tenue des engagements des débiteurs, des dépréciations sont dotées au compte de résultat, au poste : *Coût du risque*.

Ces dépréciations sont déterminées sur la base d'examen réguliers, dossier par dossier et, en tenant compte de l'analyse du risque et des garanties disponibles.

- Dépréciations des intérêts

Une dépréciation est constituée en minoration des comptes d'intérêts à hauteur des intérêts courus et échus des prêts faisant l'objet d'une procédure judiciaire. Si ces intérêts viennent à être payés, ils sont enregistrés dans cette rubrique lors de leur encaissement.

Les intérêts concernant des clients pour lesquels des échéances restent impayées pendant plus de trois mois ou le cas échéant six pour l'immobilier sont dépréciés pour leur totalité en minoration des comptes d'intérêts dans lesquels ils ont été enregistrés initialement.

Par contagion, l'encours en capital de ces clients est classé en créances douteuses même si l'analyse du risque ne conduit pas à déprécier le risque en capital.

Le règlement 2002-03 du CRC modifié par le règlement 2005-03, qui impose le calcul actuariel des dépréciations pour risques de crédits avérés, est appliqué à la Caisse Centrale depuis le 1^{er} janvier 2005. Par ailleurs, dans un but d'harmonisation entre les normes françaises et les normes IFRS, le Groupe CIFD a choisi de comptabiliser les intérêts sur encours douteux compromis dès l'exercice 2005.

B) Fonds pour Risques Bancaires Généraux (FRBG)

Pour compléter la couverture générale de ses risques, la Caisse Centrale du Crédit Immobilier de France constitue un fonds pour risques bancaires généraux qui a supporté l'impôt. Au 30 Juin 2008, ce fonds atteint 10 672 K€. Aucune dotation ni reprise ne sont constatées en 2008

C) Provision Retraite

Une provision est constituée pour couvrir les charges liées aux indemnités de départ en retraite du personnel. La Caisse Centrale doit en effet faire face à certains engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite des salariés en activités, selon les modalités fixées par la Convention Collective qui lui est applicable et conformément à la loi portant réforme des retraites du 21 août 2003, selon laquelle la mise à la retraite ne peut être prononcée qu'à la condition que le salarié concerné ait atteint 65 ans, indépendamment du nombre de trimestres cotisés. A ce titre, ont été provisionnées dans les comptes les indemnités de départ en retraite dues à l'ensemble du personnel, qui s'élèvent à 34 175 € au 30 Juin 2008.

3.3 CRÉANCES, DETTES ET ENGAGEMENTS LIBELLÉS EN DEVISES

Les créances, dettes et engagements de hors bilan sont convertis aux cours de change officiels en vigueur à la date d'arrêté des comptes. La différence de change est directement inscrite en résultat.

3.4 PORTEFEUILLE-TITRES

Selon les dispositions du règlement CRC n° 00-02, les titres sont classés dans les catégories suivantes : titres de transaction, titres de placement, titres de l'activité de portefeuille, titres d'investissement, autres titres détenus à long terme, titres de participation et parts dans les entreprises liées.

Les règles suivantes sont applicables quel que soit le support juridique utilisé (action, obligation, bon du trésor, certificat de dépôt, billet à ordre négociable, titre de créance négociable, etc ...) et sont fonction de la finalité des opérations :

- Titres de transaction :

Il s'agit des titres acquis ou vendus dès l'origine avec l'intention de les revendre ou de les racheter à brève échéance et qui sont négociables sur des marchés dont la liquidité est assurée.

Les titres sont comptabilisés au prix de transaction (frais et, le cas échéant, intérêts courus compris). A chaque date d'arrêté comptable, ils sont évalués en valeur de marché et le solde global des écarts d'évaluation est porté au compte de résultat en charges ou en produits. S'ils viennent à être détenus plus de 6 mois, ils sont transférés en titres de placement au prix de marché du jour de reclassement.

La Caisse centrale ne détient aucune position en portefeuille de titres de transaction.

- Titres de placement :

Ces titres sont acquis avec une intention de détention supérieure à 6 mois ; ils sont évalués individuellement à la clôture de l'exercice au plus bas du coût d'acquisition ou de la valeur estimative. Les moins-values latentes sont constatées par voie de dépréciations, tandis que les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées. L'écart éventuel entre le prix d'acquisition, coupons courus exclus, et la valeur de remboursement est enregistré en résultat au prorata de la durée restant à courir jusqu'à la date de remboursement.

Les dividendes perçus sont comptabilisés au compte de résultat lors de leur encaissement dans la rubrique : Revenus des titres à revenu variable.

Le prix de revient des titres de placement cédés est calculé selon la méthode « premier entré, premier sorti ».

Les plus-values et moins-values de cession, de même que les dépréciations de titres dotées ou reprises sont enregistrées dans la rubrique : Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de placement et assimilés.

Certains titres de placement sont utilisés comme instruments de couverture. Par analogie aux dispositions de l'article 5 du règlement n°88-02 du 27 mars 1988 du CRBF, la plus ou moins-value réalisée sur ces titres au dénouement de l'opération de couverture est rapportée au compte de résultat de manière symétrique à la comptabilisation des produits ou des charges de l'élément ou du groupe d'éléments couvert, sur la durée résiduelle de cet élément ou des éléments constituant le groupe couvert.

- Titres de l'activité de portefeuille :

Relèvent d'une activité de portefeuille, les investissements réalisés de façon régulière avec pour seul objectif, d'en retirer le gain en capital à moyen terme sans intention d'investir durablement dans le développement du fonds de commerce de l'entreprise émettrice.

C'est notamment le cas des titres détenus dans le cadre d'une activité de capital risque.

Les titres de l'activité de portefeuille sont comptabilisés individuellement au plus bas de leur coût historique ou de leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée en tenant compte des perspectives générales d'évolution de l'émetteur et de l'horizon de détention. La valeur d'utilité des titres cotés est principalement déterminée par référence au cours de Bourse sur une période suffisamment longue.

- **Titres d'investissement :**

Les titres d'investissement correspondent à des titres à revenu fixe que la société a acquis avec l'intention de les détenir de façon durable et font l'objet soit d'un financement spécifique soit d'une couverture adéquate en matière de risque de taux. Ces titres sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, coupons courus exclus, et l'écart éventuel entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est enregistré en résultat au prorata de la durée restant à courir jusqu'à leur date de remboursement. Les intérêts afférents à ces titres sont comptabilisés au compte de résultat dans la rubrique : *Intérêts et produits assimilés sur obligations et autres titres à revenu fixe*.

Conformément à la réglementation, les titres d'investissement ne sont pas dépréciés à hauteur des moins-values latentes sauf s'il est prévu de céder ces titres à brève échéance ; dans ce cas la dépréciation couvre un risque de marché et est dotée en : Résultat sur actifs immobilisés ou s'il existe un risque de défaillance de la contrepartie auquel cas la dépréciation est classée en *coût du risque*.

- **Autres titres détenus à long terme**

Les «Autres titres détenus à long terme » sont des actions et valeurs assimilées que le groupe entend détenir durablement pour en retirer à plus ou moins longue échéance une rentabilité satisfaisante, sans pour autant intervenir dans la gestion des entreprises dont les titres sont détenus, mais avec l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice.

Les titres détenus à long terme sont comptabilisés individuellement au plus bas de leur valeur d'acquisition ou de leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité des titres cotés est principalement déterminée selon la valeur de marché la plus proche de la date de clôture lorsque la baisse de la valeur du titre est jugée durable.

L'actif net réévalué et le cas échéant consolidé est retenu pour les titres non cotés.

Les dividendes perçus sont comptabilisés au compte de résultat lors de leur encaissement dans la rubrique : *Revenus des titres à revenu variable*.

- **Titres de participation et parts dans les entreprises liées**

Les titres de participation sont constitués des participations pour lesquelles la Caisse Centrale du Crédit Immobilier de France dispose d'une influence notable sur les organes d'administration des sociétés émettrices et des participations présentant un caractère stratégique pour le développement de ses activités.

Les titres de participation sont comptabilisés individuellement au plus bas de leur valeur d'acquisition ou de leur valeur d'usage. La valeur d'usage des titres cotés est principalement déterminée en fonction d'une valeur de marché plus proche de la date de clôture lorsque la baisse de la valeur du titre est jugée durable. La valeur d'usage des titres non cotés est égale à l'actif net réévalué.

Les plus ou moins-values de cession, et les mouvements de dépréciations, sont enregistrés au compte de résultat dans la rubrique : *Gains nets sur actifs immobilisés*.

Les dividendes sont enregistrés dans la rubrique : Revenus des titres à revenu variable.

- **Méthode de valorisation des titres acquis :**

De manière générale, la valeur de marché des titres acquis est déterminée de manière automatique à partir de cotations fournies par plusieurs contributeurs.

Le dernier cours coté disponible est retenu sous condition de volumétrie minimale afin de ne retenir pour valoriser les titres que des cours significatifs.

A titre exceptionnel des cours manuels peuvent être retenus.

Si le cas échéant aucun cours côté n'est disponible, la valorisation du titre sera déterminée à partir de la saisie manuelle d'un échéancier de flux.

3.5 IMMOBILISATIONS ET CHARGES DIFFERÉES OU À ÉTALER

Le règlement 2002-10 du CRC, complété par les règlements 2003-07 et 2004-06, par l'avis 2004-15 du CNC ainsi que les avis du comité d'urgence 2003-E et F 2005-D, est appliqué aux comptes relatifs aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2005. Le groupe CIFD a opté pour la méthode du coût amorti et la comptabilisation de ses immeubles par composants. Leur évaluation est réalisée à chaque clôture des comptes et à chaque situation intermédiaire par des tests de dépréciation, les amortissements sont calculés sur la durée d'utilité des immobilisations.

Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition T.V.A. non récupérable incluse.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire et sur les durées suivantes :

- | | |
|--------------------------------------|------------------|
| • Logiciels | 3 ans |
| • Matériel de bureau | 5 ans |
| • Matériel informatique | 3 ans |
| • Matériel de transport | 5 ans |
| • Mobilier (sauf meubles anciens) | 10 ans |
| • Mobilier : meubles anciens | non amortissable |
| • Œuvres d'art | non amortissable |
| • Agencements de locaux | 10 ans |
| • Installations téléphoniques | 5 ans |
| • Installations générales techniques | 15 ans |
| • Agencement salles de coffre | 20 ans |

Par ailleurs, l'avis N°2004-15 du CNC relatif au traitement des charges différées ou à étaler est appliqué depuis le 1^{er} janvier 2005.

3.6 DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET COMPTES CRÉDITEURS DE LA CLIENTÈLE

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements de crédit ; comptes d'épargne à régime spécial et autres dépôts pour la clientèle. Ces dettes intègrent les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, effectuées avec ces agents économiques.

Les intérêts courus sur ces dettes sont portés en comptes de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

3.7 DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE

Les dettes représentées par un titre sont ventilées par supports : bons de caisse, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables, titres obligataires et assimilés, à l'exclusion des titres subordonnés classés parmi les dettes subordonnées.

Les intérêts courus à verser attachés à ces titres sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat. Les primes d'émission ou de remboursement des emprunts obligataires, ainsi que les frais d'émission, sont désormais amortis de manière actuarielle sur la durée de vie des emprunts concernés. La charge correspondante est inscrite en charges d'intérêts dans la rubrique : *Emprunts obligataires et autres titres à revenu fixe*.

3.8 DETTES SUBORDONNÉES

Cette rubrique regroupe les dettes matérialisées ou non par des titres, à terme ou à durée indéterminée, dont le remboursement en cas de liquidation du débiteur n'est possible qu'après désintéressement des autres créanciers.

Le cas échéant, les intérêts courus à verser attachés aux dettes subordonnées sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

3.9 INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME FERMES ET CONDITIONNELS

Le montant notionnel de ces instruments est inscrit au hors bilan à des fins de suivis interne et réglementaire mais ne figure pas parmi les engagements de hors bilan publié.

L'information concernant ces instruments est disponible dans les notes annexes.

Les principes comptables appliqués diffèrent selon les instruments et les intentions d'origine (opérations de couverture ou de marché) :

A) Opérations d'échange de taux :

Ces opérations sont réalisées selon quatre finalités :

- Micro couverture (couverture affectée)
- Macro couverture (gestion globale de bilan)
- Positions spéculatives
- Gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction

Les deux premières catégories sont assimilées, au niveau du compte de résultat, à des opérations de prêts ou d'emprunts et les montants perçus ou payés sont incorporés prorata temporis dans le compte de résultat.

- Le traitement comptable des positions spéculatives est identique pour les intérêts mais les moins-values latentes constatées en date d'arrêté par rapport à la valeur de marché des contrats sont enregistrées en résultat par voie de provision, contrairement aux opérations de couverture.

La Caisse Centrale n'a aucune position spéculative.

- La dernière catégorie fait l'objet d'une évaluation instrument par instrument à la valeur du marché. Les variations de valeur d'un arrêté comptable à l'autre sont inscrites immédiatement en compte de résultat. L'évaluation est corrigée des risques de contrepartie et de la valeur actualisée des charges de gestion futures afférentes aux contrats.

La Caisse Centrale ne fait pas de gestion spécialisée de portefeuille de transaction.

B) Opérations d'échange de devises

Les opérations de change au comptant non dénouées sont valorisées au cours de clôture de l'exercice.

Les opérations de change à terme de couverture font l'objet d'un enregistrement prorata temporis en compte de résultat soit sous forme de report et déport lorsqu'elles sont réalisées dans le cadre de l'activité commerciale, soit sous forme d'intérêts courus lorsqu'elles ont vocation à couvrir des actifs ou des passifs à long terme en devises.

C) Options (taux, change, actions) et contrats à terme

Le montant notionnel de l'instrument sous-jacent sur lequel porte l'option ou le contrat à terme est enregistré en distinguant les contrats de couverture affectée des autres contrats.

Pour les opérations de couverture, les produits et charges sont rapportés de manière symétrique à ceux afférents à l'élément couvert.

Dans le cas des autres opérations de marché, les positions sur une classe d'options ou de contrats à terme sont revalorisées en date de situation. S'il s'agit de produits cotés sur un marché organisé ou assimilé, les variations de valeur de la position sont directement inscrites en compte de résultat. S'il s'agit de produits traités sur des marchés de gré à gré, seule une éventuelle décote constatée sur la position est enregistrée en résultat par voie de dépréciation sur instruments financiers, les produits latents n'étant pas comptabilisés.

Les primes payées ou reçues pour les options sont rapportées au compte de résultat au prorata des capitaux restants dus des notionnels.

La Caisse Centrale a classé l'ensemble de ses opérations optionnelles et contrats à terme en couverture affectée.

Conformément au règlement n°2004-16 du CRC relatif aux informations à fournir sur la juste valeur des instruments financiers, la Caisse Centrale a indiqué au niveau de ses annexes et pour chaque catégorie d'instruments les plus ou moins-values au 30/06/2008.

D) Méthode de valorisation des instruments financiers à terme :

Les engagements sur instruments financiers à terme sont contractés sur différents marchés pour des besoins de couverture spécifique ou globale des actifs et des passifs et de gestion des positions.

Les charges et produits relatifs aux instruments financiers à terme utilisés à titre de couverture, affectés dès l'origine à un élément ou à un ensemble homogène d'éléments identifiés, sont constatés dans les résultats de manière symétrique à la prise en compte des produits et des charges sur les éléments couverts.

Les instruments cotés sur un marché actif, la juste valeur est le cours acheteur à la date d'évaluation pour un actif détenu et le cours vendeur pour un actif destiné à être acheté. Si le marché d'un instrument financier n'est pas actif, le groupe estime la juste valeur en utilisant une technique de valorisation. Les techniques de valorisation comprennent l'utilisation de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale s'il en existe, la référence à la juste valeur actuelle d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et les modèles de valorisation des options.

3.10 IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Le taux normal de l'impôt sur les bénéfices est de 33 1/3 %, les plus-values à long terme étant imposées à 15 %. Les plus et moins-values réalisées sur les titres en portefeuille sont soumises au régime d'imposition de droit commun, soit 33 1/3 %, excepté celles réalisées sur les titres de participation qui bénéficient du régime des plus-values à long terme.

Une contribution de 3,3 % a été instituée sur les résultats des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2000.

La Caisse Centrale du Crédit Immobilier de France a tenu compte de ces contributions pour déterminer l'impôt courant dû au titre de chacune des périodes. L'impôt sur les bénéfices constitue une charge de la période à laquelle se rapportent les produits et les charges.

Depuis le 01 janvier 2006, la Caisse Centrale Crédit Immobilier de France est entrée dans le périmètre d'intégration fiscale de CIFD.

4°- SOLIDARITE FINANCIERE DU GROUPE CIFD

Dans le cadre du contrat de solidarité financière du groupe Crédit Immobilier de France, CIFD s'est engagée à répondre à toute demande du Gouverneur de la Banque de France, de fournir à ses filiales financières le soutien financier nécessaire, afin de garantir la liquidité et la solvabilité de celles-ci.

Dans ce but, chacune des filiales, dont la Caisse Centrale et à l'exclusion de CIF Euromortgage, s'est elle-même engagée à répondre à première demande de CIFD, dans la limite de ses fonds propres, à tout appel de fonds nécessaire, destiné à préserver la liquidité et/ou la solvabilité d'une entité du groupe.

4° - NOTES SUR LES POSTES

INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN

1° - CREANCES ET DETTES SUR ETABLISSEMENTS DE CREDIT

ACTIF	30/06/2008	31/12/2007	30/06/2007	PASSIF	30/06/2008	31/12/2007	30/06/2007
Créances à vue	206 510	191 075	3 064	Dettes à vue	1 036 346	152 572	103 894
comptes ordinaires	56 230	190 927	2 984	comptes ordinaires	54 956	152 257	103 722
prêts et pension au jour le jour	150 280	148	80	emprunts au jour le jour	981 390	315	172
titres reçus en pension livrée	0	0	0	titres donnés en pension livrée	0	0	0
valeurs non imputées	0	0	0	autres sommes dues	0	0	0
Créances à terme	11 375 736	12 209 440	11 597 336	Dettes à terme	835 644	2 104 909	1 148 902
prêts à terme	11 366 857	12 200 562	11 577 588	emprunts à terme	354 068	1 267 515	360 958
titres reçus en pension livrée	0	0	0	titres donnés en pension livrée	481 576	837 394	787 944
valeurs non imputées	7 347	7 347	7 427				
prêts participatifs	0	0	0				
autres prêts subordonnés	1 531	1 531	12 321				
TOTAL	11 582 245	12 400 515	11 600 400	TOTAL	1 871 990	2 257 481	1 252 796
<i>dont créances rattachées</i>	34 773	40 136	42 326	<i>dont dettes rattachées</i>	6 080	4 700	5 559

Au 30/06/2008, la Caisse Centrale n'a constaté aucune créance restructurée ni de douteux compromis relatifs à ses créances sur établissements de crédit, au sens du règlement 2002-03 du CRC. Elle n'a constitué à ce jour aucune dépréciation enregistrée à l'actif du bilan au titre de son activité de prêt interbancaire et vis à vis du réseau du Crédit Immobilier de France.

2°- OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE

ACTIF	30/06/2008	31/12/2007	30/06/2007	PASSIF	30/06/2008	31/12/2007	30/06/2007
Créances commerciales	0	0	0	Comptes d'épargne à régime spécial	0	0	0
Autres concours à la clientèle	358 188	580 374	576 021	à vue	0	0	0
crédits à l'exportation	0	0	0	à terme	0	0	0
crédits de trésorerie	6 222	6 076	6 457				
crédits à l'équipement	0	0	0	Autres dettes	40 789	4 237	8 669
crédits à l'habitat	0	0	0				
prêts participatifs	3887	3 887	3 931	à vue	40 789	4 237	8 669
autres prêts subordonnés	44	0	9 235	titres donnés en pension livrée	0	0	0
titres reçus en pension livrée	0	0	0	autres dettes à vue	0	0	0
prêts à la clientèle financière	304 961	545 990	537 915				
autres concours à la clientèle	43 074	24 421	27 718				
Comptes ordinaires débiteurs	24 945	10 069	9 585	à terme	20 464	19 535	21 209
Créances douteuses sur la clientèle	2 169	2 169	2 169				
Opérations d'affacturage	0	0	0	titres donnés en pension livrée	19 961	19 535	21 209
Dépréciation créances douteuses	-223	-223	-223	autres dettes à terme	503	0	0
TOTAL	385 079	592 389	585 551	TOTAL	61 253	23 772	29 878
<i>dont créances rattachées</i>	<i>2 804</i>	<i>2 521</i>	<i>2 160</i>	<i>dont dettes rattachées</i>	<i>8 381</i>	<i>7 952</i>	<i>8 934</i>

Au 30/06/2008, la Caisse Centrale n'a constaté aucune créance restructurée ni de douteux compromis relatifs à ses créances sur la clientèle, au sens du règlement 2002-03 du CRC.

Parmi les « créances sur la clientèle » figurent principalement :

- Un prêt consenti à l'Union Economique et Sociale pour le Logement (U.E.S.L) qui représente les organismes collecteurs du 1% Logement.
- Des prêts consentis à des S.A. d'H.L.M pour 5 890 373 euros.- Un prêt consenti en 2003 à la SCI 26-28 Rue de Madrid, pour un montant initial de 27 Milliers d'€uros.

Le prêt consenti à l'ADIE est classé en créances douteuses. La quote-part susceptible de ne pas être recouvrée est dépréciée à 100% et s'élève à 223 K€.

3°- Portefeuille TITRES

	Effets publics & valeurs assimilées	Obligations & autres titres à revenu fixe	Actions & autres titres à revenu variable	TOTAL
Titres de transaction	0	0	0	0
Titres de placement	695 572	367 162	678	1 063 412
Titres d'investissement	19 961	1 992 558	0	2 012 519
Titres de l'activité de portefeuille	0	0	0	0
TOTAL	715 533	2 359 720	678	3 075 931
<i>dont créances rattachées</i>	13 840	15 205	0	29 045
<i>dont surcotes/décotes sur titres de placement</i>	1 910	-110	0	1 800
<i>dont surcotes/décotes sur titres d'investissement</i>	0	-301	0	-301
<i>dont titres prêtés</i>	0	0	0	0
<i>dont titres donnés en pension livrés (nominal +/-S/D)</i>	11 583	481 576	0	
<i>dont titres cotés</i>		2 344 515	0	
<i>dont titres émis par des organismes publics</i>	701 692	0		
<i>dont titres participatifs</i>		0		
<i>dont autres titres subordonnés</i>		0		

Le portefeuille de titres de placement classé dans la catégorie « obligations et autres titres à revenu fixe » est composé principalement de parts de fonds communs de créances immobilières sur des particuliers. Le poste « Actions et autres titres à revenu variable » se compose exclusivement d'actions.

4°- ACTIF IMMOBILISE

	Brut 31/12/2007	Acquisitions ou Transferts	Cessions ou Remboursements ou Impact taux de change	Brut 30/06/2008	Dépréciations Amortissements	Net 30/06/2008
Titres de participation et parts sur entreprises liées	6 398			6 398	1 912	4 486
Immobilisations incorporelles	1 446	262	0	1 708	1 442	266
Immobilisations corporelles	189	0	0	189	187	2
TOTAL	8 033	262	0	8 295	3 541	4 754

4.1 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Dénomination	Forme juridique	Capitaux propres	Capital	% détenu	Valeur brute	Valeur nette	Prêts et avances consentis	Cautions et avals donnés	PNB ou C.A	Dividendes Perçus en 2008	Résultat du dernier exercice clos	Date de clôture
A FILIALES ET PARTICIPATIONS					6 351	4 440						
A.1 FILIALES ET PARTICIPATIONS (+50%)												
A.2 PARTICIPATIONS (10 à 50%)												
CIF Services	GIE	-850	2	15%	<1	<1	5 222	0	106	0	58	30/06/2008
GIE I-CIF	GIE	13 844	20 000	31.75%	6 350	4 439	1 585	0	-53	0	728	30/06/2008
B FILIALES ET PART. NON REPRISES EN A					46	46	6807					
B.1 FILIALES NON REPRISES EN A												
a. filiales françaises												
b. filiales étrangères												
B.2 PARTICIPATIONS NON REPRISES EN A												
a. filiales françaises					1	1				0		
b. filiales étrangères					45	45				0		
TOTAL					6 398	4 486	0	0		0		

4.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Montant Brut	Dépréciations et amortissements	Montant net
Frais d'établissement			
- frais de constitution			
- frais de premier établissement			
- frais d'augmentation de capital & opérations diverses			
Frais de recherche et développement			
- travaux de recherche fondamentale			
- recherche appliquée			
- développement expérimental			
Fonds commercial			
Certificat d'association FGD	266	0	266
Autres	1 442	-1 442	0
TOTAL	1 708	-1 442	266

4.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Montant Brut	Dépréciations et amortissements	Montant net
Agencements et installations			0
Matériel de Bureau et informatique			0
Mobilier de bureau	189	-187	2
Matériel de transport			0
TOTAL	189	-187	2

5°- AUTRES ACTIFS

	30/06/2008	31/12/2007	30/06/2007
Instruments conditionnels achetés	99 536	105 920	108 908
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	0	0	0
Créances relatives au report en arrière des déficits	0	0	0
Autres débiteurs divers	3 857	11 915	6 986
Stocks et emplois divers	0	0	0
Autres actifs divers	166 365	56 240	106 210
Créances douteuses nettes	221	221	221
Créances rattachées	160	16	240
Dépréciation créances douteuses	-221	-221	-221
TOTAL	269 917	174 091	222 344

Les opérations retracées sur la ligne « autres actifs divers » correspondent à des opérations de dépôt d'espèces avec certaines contreparties de marché avec lesquelles la 3CIF a signé des conventions dites de « cash collateral ». Ces conventions permettent de favoriser le développement des opérations traitées tout en limitant le niveau des risques réciproques des deux parties.

Les créances douteuses sont relatives à des taxes étrangères retenues à la source au cours d'exercices antérieurs. Elles sont intégralement dépréciées.

6°- COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

	30/06/2008	31/12/2007	30/06/2007
- Comptes d'encaissement	0	0	0
- Comptes d'ajustement	0	0	0
- Comptes d'écart (1)	29 441	33 524	38 466
- Pertes Potentielles	0	0	0
- Pertes sur instruments de couverture (2)	34 174	39 457	49 334
- Primes des titres à revenu fixe - Obligations	3 843	3 202	3 718
- Charges à répartir	3 162	3 213	3 874
- Charges constatées d'avance	19 763	25 509	30 171
- Produits à recevoir (3)	266 907	334 701	280 358
- Divers	0	1	1
TOTAL ACTIF	357 290	439 607	405 922

- (1) Il s'agit principalement du solde des pertes sur OAT utilisés comme instruments de couverture, classés, avant leur cession, en titres de placement.
(2) Ce solde représente le cumul des soultes sur swaps perdantes après étalement de la période.
(3) Il s'agit principalement des intérêts courus non échus sur swaps

Le montant non amorti des primes de remboursement sur titres émis est nul.

7°- DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

	30/06/2008	31/12/2007	30/06/2007
Bons de caisse	0	0	0
Titres du marché interbancaires & T.C.N	9 233 649	8 890 338	10 064 641
Emprunts obligataires	3 297 006	4 336 375	4 288 878
Autres dettes représentées par un titre	0	0	0
TOTAL	12 530 655	13 226 713	14 353 519
dont dettes rattachées	115 419	203 664	120 172

Devise d'émission	DEV	En milliers de devises				En milliers d'Euros
		Montant au 31/12/2007	Emissions /réescompte	Échéance/ Rachat /réescompte	Montant au 30/06/2008	Montant au 30/06/2008
TCN émis	EUR	7 965 709	11 886 765	11 465 043	8 387 431	8 387 431
TCN émis	GBP	172 150	0	0	172 150	217 293
TCN émis	HKD	310 000	0		310 000	25 215
TCN émis	JPY	59 500 000		9 500	50 000 000	300 409
TCN émis	USD	139 000		20 000	119 000	75 488
TCN émis	PLN	60 000			60 000	17 903
TCN émis	CZK	3 085 219	212 015		3 297 234	138 000
TCN émis	CHF	0	0	0	0	0
TCN émis						9 161 739
Emprunts obligataires	EUR	3 993 819	115 891	1 065 950	3 043 760	3 043 760
Emprunts obligataires	JPY	35 300 000	0	0	35 300 000	212 088
Emprunts obligataires						3 255 848
Total des valeurs nominales						12 417 587
Dettes Rattachées						113 068
DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE						12 530 655

8°- AUTRES PASSIFS

	30/06/2008	31/12/2007	30/06/2007
Instruments conditionnels vendus	94 609	98 349	98 554
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	0	0	0
Dettes de titres empruntés	0	0	0
Créditeurs divers	846	3 404	17 445
Autres passifs divers	151 792	154 440	216 460
Dettes rattachées	61	121	307
TOTAL	247 308	256 314	332 765

Les opérations retracées sur la ligne « autres passifs divers » correspondent à des opérations de dépôt d'espèces avec certaines contreparties de marché avec lesquelles la 3CIF a signé des conventions dites de « cash collateral ». Ces conventions permettent de favoriser le développement des opérations traitées tout en limitant le niveau des risques réciproques des deux parties.

9°- COMPTES DE REGULARISATION PASSIF

	30/06/2008	31/12/2007	30/06/2007
- Comptes d'encaissement	0	0	0
- Comptes d'ajustement (1)	167 100	184 665	126 380
- Comptes d'écart (2)	0	0	55 855
- Gains Potentiels	0	0	0
- Gains sur instruments de couverture (3)	96 666	120 767	130 855
- Produits constatés d'avance (4)	13 024	13 533	21 200
- Charges à payer (5)	368 534	299 926	293 069
- Divers (6)	34 460	0	16 324
TOTAL PASSIF	679 784	618 891	643 713

(1) Il s'agit de l'écart technique hors bilan.

(2) Le solde représente le cumul des gains sur OAT utilisés comme instruments de couverture.

(3) Ce solde correspond au solde des soultes de swaps gagnantes, après étalement de la période.

(4) Dont solde restant à étaler de :

- frais de remboursement anticipé : 8 572K€

- primes de couverture : 1 464K€

- primes d'émission sur titres à revenu fixe : 2 988K€

(5) Il s'agit principalement des intérêts courus non échus sur swaps.

(6) La provision sur marge a été reprise au 31 décembre 2007.

10°- PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

MOUVEMENTS DES DEPRECIATIONS ET PROVISIONS						
	CLOTURE 2007	DOTATIONS	REPRISES		AUTRES MOUVEMENTS (2)	CLOTURE 30/06/2008
			UTILISEES	NON UTILISEES		
PROVISION POUR DEPRECIATION DES CREANCES INSCRITES EN DEDUCTION DE L'ACTIF						
- Effets publics et assimilés	206	5 382				5 588
- Créances sur établissements de crédit	0					0
- Créances sur la clientèle	223					223
- Obligations, actions et autres titres à revenu fixe et variable	29 997	3 079		1 909	2 153	29 014
- Titres de participations, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme	1911					1 911
- Immobilisations incorporelles et corporelles	0					0
- Actions propres	0					0
- Autres actifs	221					221
TOTAL	32 558	8 461		1 909	2 153	36 957
- dont provisions constituées au titre du risque pays	0	0	0	0	0	
AUTRES PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF						
- provisions pour risque d'exécution des engagements par signature	0					0
- provisions pour risque pays	0					0
- provisions pour risque sur opérations de promotion immobilière	0					0
- provisions pour charges de retraite	37	34		37		34
- autres provisions pour risques et charges	0					0
- dont provisions pour restructuration	0					0
- dont provisions pour situation nette de participations (1)	238					238
- dont provisions pour impôts	0					0
- dont provisions pour litige	238		0			0
- dont autres provisions pour risques et charges	0					0
	275	34		37		275

(1) La variation de la dépréciation sur situation nette a été calculée sur la base de comptes provisoires du GIE

(2) Impact de l'étalement sur le semestre de la reprise des provisions antérieurement constituées sur les titres de placement transférés en titres d'investissement

11°- DETTES SUBORDONNEES : DEPOTS DE GARANTIE A CARACTERE MUTUEL

L'évolution de ce poste est retracée dans le tableau suivant :

Postes	Solde au 31 décembre 2007	Augmentations	Diminutions	Solde au 30 juin 2008
Fonds de capitalisation	65 864			65 864

Le Fonds de Capitalisation est alimenté par une participation des emprunteurs calculée au prorata des concours à moyen et long terme mis à leur disposition par la Caisse Centrale. Cette participation est de 1 à 2 % du montant nominal des prêts mis en place selon la durée des concours alloués.

Le fonds appartient aux emprunteurs. Il est toutefois destiné à être converti en capitaux permanents sous forme d'augmentations de capital ou de Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (T.S.D.I.) au rythme et dans les conditions proposées à l'Assemblée Générale de la Caisse Centrale par le Conseil d'Administration.

12°- FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX

Au 30 juin 2008, le fonds pour risques bancaires généraux est de 10 672 K€.

13°- CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION DU RESULTAT (ET HORS FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX)

Postes	Solde au 31 décembre 2007	Augmentations	Diminutions	Solde au 30 juin 2008	Affectation du résultat 2008
Capital	117 014			117 014	
Primes d'émission	52 226			52 226	
Réserve légale	6 005	588		6 593	
Réserve réglementée	0			0	
Provisions réglementées	10 965			10 965	
Réserves ordinaires	5 858			5 858	
Report à nouveau	18 245	6		18 251	
Résultat	11 751	1 189	-11 751	1 189	
Total	222 064	1 783	-11 751	212 095	
Distribution de dividendes					
Nombre d'actions émises	764 797			764 797	
Valeur nominale en Euro	153			153	

Le capital social de la 3CIF est composé au 30 juin 2008 de 764 797 actions d'une valeur nominale de 153 euros. Il est détenu à 99,89% par Crédit Immobilier de France Développement.

INFORMATIONS SUR LES POSTES D'ENGAGEMENTS HORS-BILAN

14°- HORS BILAN HORS I.F.A.T. (Instruments Financiers A Terme)

	30/06/2008	31/12/2007	30/06/2007
Engagements donnés (1)			
Engagements de financement	362 635	193 263	152 318
Engagements en faveur d'établissements de crédit	10 922	0	588
Engagements en faveur de la clientèle	351 713	193 263	151 730
Engagements de garantie	1 922 961	1 027 701	36 436
Engagements d'ordre d'établissements de crédit	1 919 982	1 019 388	18 423
Engagements d'ordre de la clientèle	2 979	8 313	18 013
Engagements sur titres	81 000	43 719	36 924
Titres acquis avec faculté de rachat reprise			
Autres engagements donnés	81 000	43 719	36 924
Autres engagements donnés			
Opérations de promotion			
Opérations de change			
Autres			
Engagements reçus			
Engagements de Financement	220 000	160 000	260 000
Engagements reçus d'établissements de crédit	220 000	160 000	260 000
Engagements reçus de la clientèle			
Engagements de Garantie	5 890	5 919	6 115
Engagements reçus d'établissements de crédit	5 890	5 919	6 115
Engagements sur Titres			33 000
Titres vendus avec faculté de rachat reprise			
Autres engagements reçus	750 000		33 000
Autres engagements reçus			
Opérations de promotion			
Opérations de change			
Autres	74 666		
Engagements douteux			
Engagement de retraite			

(1) Dont : Engagements donnés / Entreprises liées :	30/06/2008	31/12/2007	30/06/2007
Engagements de financement	351 713	193 263	151 730
Engagements de garantie	845	910	973

15°- INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME ET OPERATIONS DE CHANGE A TERME

	30/06/2008			31/12/2007	30/06/2007
	opérations de couverture	opérations de gestion de position	Total	Total	Total
Opérations de taux	180 052 989		180 052 989	165 033 991	164 751 106
<i>Sur marchés organisés</i>					
opérations fermes					
accords de taux futurs					
opérations conditionnelles					
options					
<i>De gré à gré</i>	180 052 989		180 052 989	165 033 991	164 751 106
opérations fermes	167 478 839		167 478 839	152 167 316	151 785 344
swaps	166 993 839		166 993 839	149 952 116	143 786 344
accords de taux futurs	485 000		485 000	2 215 200	7 999 000
autres contrats à terme					
opérations conditionnelles	12 574 150		12 574 150	12 866 675	12 965 761
options	107 745		107 745	107 745	107 745
contrat de taux plafond et plancher	12 466 405		12 466 405	12 758 930	12 858 016
<i>Dont : Instruments conditionnels achetés</i>	6 216 387		6 216 387	6 368 568	6 415 026
<i>Dont : Instruments conditionnels vendus</i>	6 250 018		6 250 018	6 390 362	6 442 990
Opérations de change	1 181 843		1 181 843	1 297 870	1 469 427
<i>Sur marchés organisés</i>					
opérations fermes					
accords de taux futurs					
opérations conditionnelles					
options					
<i>De gré à gré</i>	1 181 843		1 181 843	1 297 870	1 469 427
opérations fermes					
swaps financiers et swaps de change	1 181 843		1 181 843	1 297 870	1 469 427
accords de taux futurs					
autres contrats à terme					
opérations conditionnelles					
options					
contrat de taux plafond et plancher					
Autres opérations					
<i>Sur marchés organisés</i>					
opérations fermes					
accords de taux futurs					
opérations conditionnelles					
options					
<i>De gré à gré</i>					
opérations fermes					
swaps					
accords de taux futurs					
autres contrats à terme					
opérations conditionnelles					
options					
contrat de taux plafond et plancher					

VALORISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME ET OPERATIONS DE CHANGE A TERME

	30/06/2008		31/12/2007		30/06/2007	
	Opérations de couverture		Opérations de couverture		Opérations de couverture	
	Nominal	Valorisation	Nominal	Valorisation	Nominal	Valorisation
Swaps de taux	166 993 839	-166 797	149 952 116	68 990	143 786 344	153 925
Accords de taux futurs	485 000	-9	2 215 200	-20	7 999 000	29
Options	107 745	-1 773	107 745	-1 304	107 744	-1 520
Contrats de taux plafond et plancher	12 466 405	6 441	12 758 930		12 858 016	-2 236
Cross Currency Swaps	1 181 843	-248 512	1 297 870	-134 178	1 293 046	-127 870
Swaps de change					176 381	-848
TOTAL	181 234 832	-410 650	166 331 861	-66 512	166 220 533	21 480

La juste valeur des instruments est déterminée par applications de modèles et techniques d'évaluation.

INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

16°- INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES

	30/06/2008	31/12/2007	30/06/2007
Etablissement de crédit	911 900	1 636 248	759 799
Clientèle	29 897	13 796	14 956
Obligations et autres titres à revenu fixe	77 423	165 604	76 501
Autres produits assimilés	211	8 960	3 158
TOTAL	1 019 429	1 824 608	854 414

17°- INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES

	30/06/2008	31/12/2007	30/06/2007
Etablissement de crédit	-658 899	-1 114 830	-518 653
Clientèle	-47 851	-49 815	-19 980
Obligations et autres titres à revenu fixe	-300 542	-637 824	-295 645
Dettes subordonnées	-145	-78	-85
Autres charges assimilées	0	0	-7 381
TOTAL	-1 007 437	-1 802 546	-841 743

18° - REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE

	30/06/2008	31/12/2007	30/06/2007
Revenus des actions et autres titres à revenu variable		87	87
Revenus des participations & autres titres LT	144	6	0
Revenus des parts dans entreprises liées	(1) 1	3 900	3 900
TOTAL	144	3 993	3 987

(1) : Il s'agit des dividendes reçus de GOBTP

19° - COMMISSIONS PRODUITS

	30/06/2008	31/12/2007	30/06/2007
Opérations avec établissements de crédit	121	37	15
Opérations avec la clientèle	1	23	20
Opérations sur titres	0	0	0
Opérations de change	0	0	0
Opérations sur instruments financiers à terme	0	0	0
Prestations de services financiers	785	1 431	746
Autres commissions	0	0	0
TOTAL	907	1 491	781

20° - COMMISSIONS CHARGES

	30/06/2008	31/12/2007	30/06/2007
Opérations avec établissements de crédit	-513	-1 366	-874
Opérations avec la clientèle	0	0	0
Opérations sur titres	-53	-38	-8
Opérations de change	0	0	0
Opérations sur instruments financiers à terme	0	0	0
Prestations de services financiers	-438	-683	-417
Autres commissions	0	0	0
TOTAL	-1 004	-2 087	-1 299

21° - GAIN OU PERTE SUR PORTEFEUILLE DE NEGOCIATION

	30/06/2008	31/12/2007	30/06/2007
Opérations sur titres de transaction	0	0	0
Opérations de change	8	-6	-4
Opérations sur instruments financiers à terme	0	0	0
TOTAL	8	-6	-4

22°- GAIN OU PERTE SUR OPERATIONS SUR TITRES DE PLACEMENT ET ASSIMILES

	30/06/2008	31/12/2007	30/06/2007
Titres de placement	-6 086	-28 984	-81
plus et moins-values réalisées	467	-415	-501
dotations et reprises sur dépréciation	-6 553	-28 570	420
frais d'acquisition	0	0	0
Titres de l'activité de portefeuille	0	0	0
plus et moins-values réalisées	0	0	0
dotations et reprises sur dépréciation	0	0	0
frais d'acquisition	0	0	0
TOTAL	-6 086	-28 984	-81

23°- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

	30/06/2008	31/12/2007	30/06/2007
Activité immobilière	0	0	0
Quote-part des opérations faites en commun	0	0	0
Divers	57	(1) 17 248	672
TOTAL	57	17 248	672

(1) Il s'agit de la reprise du compte de régularisation passif visant à faire converger le taux de marge apparent vers le taux de marge actuarielle sur le portefeuille de prêt. Ce mécanisme, mis en place en 1997 dans le cadre de la politique de refinancement de la 3CIF, repose notamment sur l'adossement de prêts amortissables à taux constant avec une succession d'emprunts In fine dont le coût moyen s'élève progressivement en fonction de la maturité. Les dotations ont eu lieu au cours des années de 1997 à 2002 (sauf en 1998) pour un montant cumulé de 23 M€.

24°- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE

	30/06/2008	31/12/2007	30/06/2007
Activité immobilière	0	0	0
Quote-part des opérations faites en commun	0	0	0
Charges refacturées	0	0	0
Divers	-1	-1	0
TOTAL	-1	-1	0

25°- CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

	30/06/2008	31/12/2007	30/06/2007
Frais de personnel	-1 909	-3 484	-1 533
Salaires et traitements	-1 181	-2 081	-941
Charges sociales	-510	-984	-422
Intéressement et participation	-68	-116	-48
Autres	-153	-284	-140
Dotations et reprises de provisions	3	-19	18
Refacturations	0	0	0
Frais administratifs nets	-5 705	-8 195	-3 575
Impôt et taxes	-1 538	-421	-271
Services extérieurs	-4 167	-7 774	-3 858
Autres	0	0	0
Dotations et reprises de provisions	0	20	0
Refacturations	635	1 099	554
TOTAL	-6 979	-10 561	-5 109

EFFECTIF

	30/06/2008	31/12/2007	30/06/2007
Effectifs salariés	31	34	35
Direction et cadres	26	29	30
Agents de maîtrise	3	3	3
Collaborateurs	2	2	2
Effectifs utilisés	31	34	35

La Caisse Centrale n'a versé aucun jeton de présence aux membres du Conseil d'administration au cours des trois derniers exercices.

Aucune rémunération, avance ni crédit n'a été accordé aux dirigeants et membres du Conseil d'Administration.

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

	30/06/2008	31/12/2007	30/06/2007
Taxe Professionnelle	0	0	0
Honoraires	0	-47	
Charges de personnel	0	0	
Impôts sur les sociétés	0	0	
TOTAL	0	-47	0

26°- VENTILATION DU COÛT DU RISQUE

	30/06/2008	31/12/2007	30/06/2007
Coût du risque sur établissements de crédit	0	0	0
dotations nettes aux provisions & dépréciations	0	0	0
pertes sur créances irrécouvrables	0	0	0
récupérations sur créances amorties	0	0	0
Coût du risque sur la clientèle	0	-115	0
dotations nettes aux provisions & dépréciations	0	-115	0
pertes sur créances irrécouvrables	0	-6	0
récupérations sur créances amorties	0	6	0
coût FGAS	0	0	0
Coût du risque sur portefeuille titres	0	0	0
dotations nettes aux provisions & dépréciations	0	0	0
pertes sur créances irrécouvrables	0	0	0
récupérations sur créances amorties	0	0	0
Coût du risque sur autres opérations	0	0	0
dotations nettes aux provisions & dépréciations	0	0	0
pertes sur créances irrécouvrables	0	0	0
récupérations sur créances amorties	0	0	0
TOTAL	0	-115	0

27°- GAIN OU PERTE SUR ACTIFS IMMOBILISES

	30/06/2008	31/12/2007	30/06/2007
Immobilisations financières	2 153	9 371	9 371
plus et moins values réalisées		9 371	9 371
dotations et reprises sur dépréciations	(1) 2 153	-23	0
Immobilisations incorporelles	0	0	0
Immobilisations corporelles	0	0	0
TOTAL	2 153	9 348	9 371

(1) Impact de l'étalement sur le semestre de la reprise des provisions antérieurement constituées sur les titres de placement transférés en titres d'investissement

.28°- IMPOTS SUR LES BENEFICES

	base	taux d'imposition	Impôt
Impôt afférant au résultat courant			
taux normal			0
taux réduit des plus-values à long terme	0		0
Impôt afférant au résultat exceptionnel			0
Crédits d'impôt			0
Avoirs fiscaux			0
IS relatif aux exercices antérieurs			0
Rappel d'impôts			0
Charge fiscale de l'exercice			0

La Caisse Centrale est entrée, à compter du 01/01/2006, dans le périmètre d'intégration fiscale de CIFD.

29°- VENTILATION SELON LA DUREE RESIDUELLE

	moins de 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	TOTAL
ACTIF (1)	1 329 688	760 222	3 380 992	8 801 415	14 272 317
Créances sur établissements de crédit	1 156 433	722 742	2 072 721	7 595 577	11 547 473
Opérations avec la clientèle	27 320	5 541	130 266	216 202	380 329
Obligations et autres titres à revenu fixe	145 935	30 939	1 178 006	989 635	2 344 515
PASSIF (2)	3 199 348	2 245 780	8 051 633	903 121	14 399 882
Dettes envers les établissements de crédit	1 606 917	66	128 896	130 031	1 865 910
Opérations avec la clientèle	41 289	2 286		9 297	52 872
Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées (3)	1 551 142	2 243 428	7 922 737	863 793	12 481 100
INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME	76 227 168	25 416 648	27 876 179	51 715 017	181 234 831
Opérations de gré à gré	76 227 168	25 416 477	27 876 169	51 715 017	181 234 831
Opérations sur marchés organisés	0	0	0	0	0

(1) créances brutes hors créances rattachées et douteuses

(2) dettes hors dettes rattachées

(3) dont dettes subordonnées 65 864 k€

Tableau des flux de trésorerie (comptabilité sociale)

En euros
Non audité

Tableau de flux de trésorerie	30/06/2008	31/12/2007
Résultat avant impôts	1 188 721	11 751 424
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2 657	9 045
- Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
+/- Dotations nettes aux provisions	4 396 216	29 312 559
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		
+/- Perte nette/gain net des activités d'investissement		
+/- (Produits)/charges des activités de financement	-466 678	34 639 535
+/- Autres mouvements	99 217 221	-23 319 065
- Impôts	0	0
	103 149 416	40 642 074
<i>= Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</i>		
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	-436 729 357	-1 289 109 457
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	244 791 440	-25 045 146
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	2 314 685 000	849 906 164
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-72 953 646	118 102 424
- Impôts versés	0	0
	2 049 793 437	-346 146 014
<i>= Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</i>		
TOTAL Flux net de trésorerie généré par l'activité OPERATIONNELLE (A)	2 154 131 574	-293 752 516
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-2 006 661 935	0
+/- Flux liés aux immeubles de placement	0	0
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-262 000	0
Total Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	-2 006 923 935	0
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-11 158 388	-14 141 097
+/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	-1 039 368 757	-22 220 117
Total Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	-1 050 527 145	-36 361 214
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)		
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)	-903 319 506	-330 113 730
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</i>		
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	39 600 578	51 296 235
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	38 669 796	357 087 869
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</i>		
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	4 677 093	39 600 578
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-829 726 225	38 669 796
Variation de la trésorerie nette	-903 319 506	-330 113 730

PricewaterhouseCoopers Audit

63, rue de Villiers
92208 Cedex Neuilly Sur Seine

Mazars & Guérard

61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES INTERMEDIAIRES
Du 1^{er} janvier au 30 juin 2008**

Mesdames, Messieurs,

En réponse à la demande qui nous a été faite et en notre qualité de commissaire aux comptes de la Caisse Centrale du Crédit Immobilier de France - 3CIF, nous avons effectué un examen limité des comptes intermédiaires de la Caisse Centrale du Crédit Immobilier de France - 3CIF relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en France. Un examen limité de comptes intermédiaires consiste à obtenir les informations estimées nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers, et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en France. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes intermédiaires et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cette période.

Sans remettre en cause la conclusion ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe, faisant référence à l'exposition de 3CIF vis-à-vis de Lehman Brothers International.

Fait à Courbevoie et Neuilly sur Seine, le 8 octobre 2008

PricewaterhouseCoopers Audit

Pierre Clavié

Mazars & Guérard

Franck Boyer